

Analyser une situation problématique est la clé du succès d'une action de maintien dans l'emploi. Avant de rechercher des solutions, il est primordial d'analyser la situation d'un salarié en difficulté dans sa globalité. Il s'agit d'identifier avec le salarié tous les déterminants de cette situation : les interactions avec l'équipe, les contraintes physiques, cognitives, relationnelles et environnementales. En effet, en général, nous recherchons l'outil, la solution technique pour permettre à un salarié de se maintenir à son poste. Or, parfois, la solution peut apparaître en réorganisant le service, en distribuant différemment les tâches de tous les salariés de ce service.

Comment ?

- ⇒ Observer
 - ⇒ Questionner
- } En suivant des règles
- ⇒ Analyser
 - ⇒ Sortir du cadre
 - ⇒ Créer
 - ⇒ Voir plus grand
- } En suivant des règles
- ⇒ Lister
 - ⇒ évaluer
 - ⇒ Questionner les salariés sur l'impact que la situation génère

> Télécharger la fiche outil « [Analyser les situations et caractériser les situations à risques psychosociaux](#) ».

Qui est concerné ?

Le médecin du travail mais aussi la direction, le service RH, le responsable du suivi de la santé des salariés, le référent handicap, les IRP, le salarié concerné, le responsable hiérarchique, le collectif, un représentant du métier et s'il existe l'APTMS.

OETH vous accompagne...

Une question ? Un conseil ? OETH vous accompagne dans vos problématiques d'insertion de personnes en situation de handicap, de maintien dans l'emploi et dans la prévention du handicap.

Contactez le conseiller OETH de votre région au 01.40.60.58.58